

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 novembre 2017

PLFSS POUR 2018 - (N° 387)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 370

présenté par
M. Véran
-----**ARTICLE 11 BIS**

À l'alinéa 10, substituer aux mots :

« demander à modifier celui-ci »

les mots :

« en demander la modification ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel